ville de Dieppe

QUIQUENGROGNE

Avril 2000 - Numéro 20

Publication du Fonds ancien & local de la médiathèque Jean-Renoir

Un explorateur des Lumières

Le voyage de La Pérouse autour du monde 1785-1788

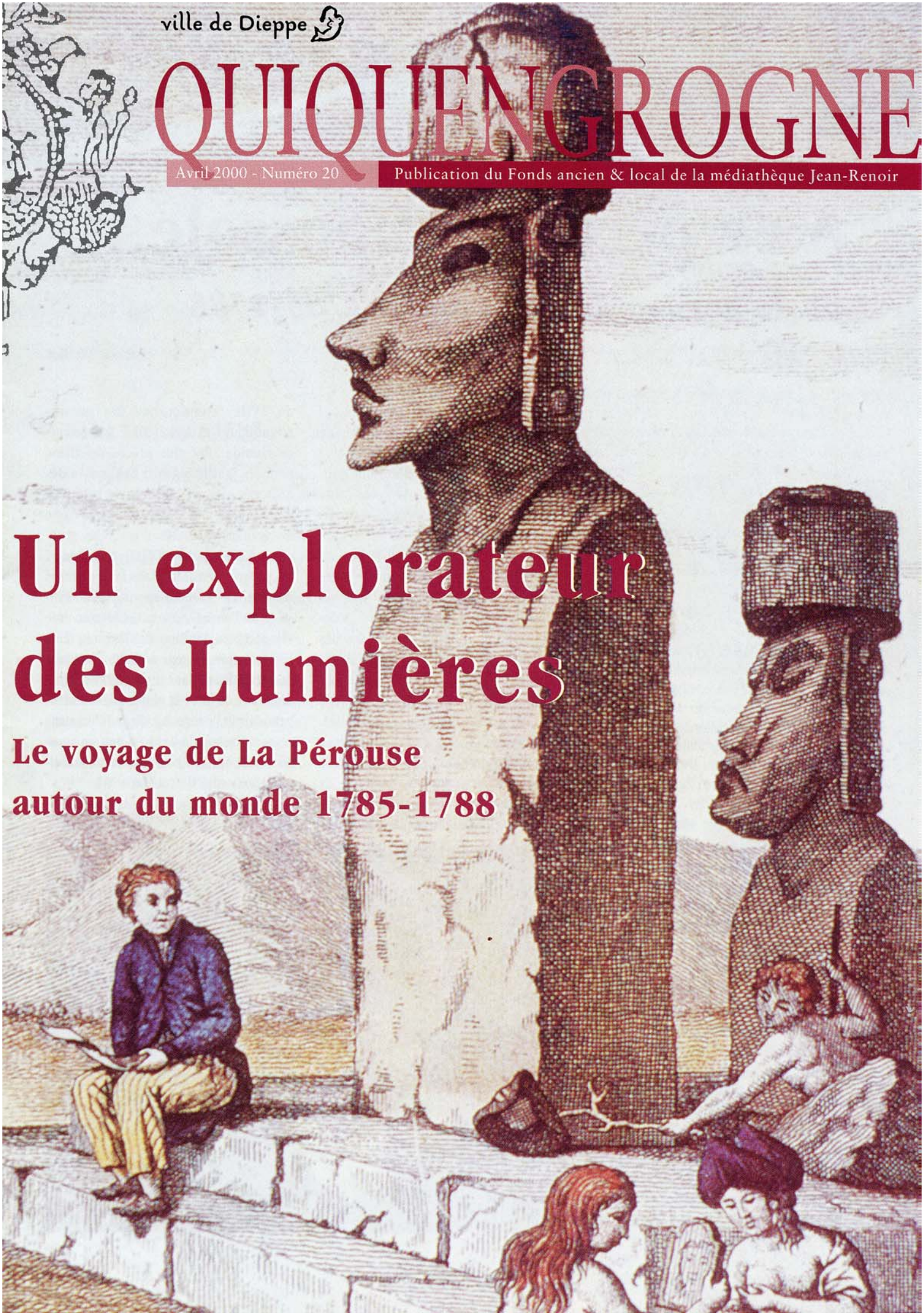

Trésor du Fonds Ancien

A en perdre la boussole…

ou le voyage de La Pérouse 1785-1788

Patrick Michel

VOYAGE DE LA PÉROUSE AUTOUR DU MONDE,

PUBLIÉ CONFORMÉMENT AU DECRET DU 22 AVRIL 1791,

PAR M. L. A. MILET-MUREAU,

TOME PREMIER.

A PARIS,

Le Fonds ancien et local possède les quatre volumes de l'ouvrage *Voyage de La Pérouse autour du monde pendant les années 1785, 1786, 1787, 1788*[1] **à la cote Au 3001. Hélas, il manque l'Atlas pour servir à la relation de ce voyage. Nous avons donc utilisé, en grande partie, des extraits de l'iconographie de la très belle réédition de luxe de 1972 illustrée par Da Rosa**[3]**.**

Jean-François Galaup comte de La Pérouse[2], né en 1741, est un navigateur et chef d'escadre français. Il entre dans la marine en 1756. Il participe à plusieurs campagnes contre les Anglais. Il s'illustre notamment en 1782 en attaquant par surprise et en détruisant les établissements anglais de la baie d'Hudson. En cette fin de siècle des Lumières, il fait partie de ses hommes, après Bougainville et Cook, qui vont petit à petit permettre à la navigation de devenir une science où tout se calcule. Des savants et le roi Louis XVI participent à la mise au point des instructions avec un double objectif : scientifique mais surtout politico-économique avec la possibilité d'ouvrir la Chine et le Japon au commerce dont notamment celui des pelleteries. Il faut avoir à l'esprit que la découverte de certaines îles est récente grâce à des navigateurs tels Bougainville (île Bougainville, la plus grande des îles Salomon), Cook avec la découverte des îles Sandwich (archipel des Hawaii), la Nouvelle-Calédonie, l'exploration de la Nouvelle-Zélande, la côte orientale de la Nouvelle Hollande (l'Australie). La Pérouse, lui-même, s'exclame : « *M. Cook a tant fait qu'il ne m'a plus laissé qu'à admirer son œuvre !* » La connaissance hydrographique va faire un grand bond dans cette deuxième moitié du XVIIIe, conséquence des progrès scientifiques et techniques. Les calculs de latitude sont plus précis, de même pour les longitudes avec l'utilisation des horloges marines. Les navires sont plus imposants et plus solides, on y embarque de grandes quantités d'eau, des gréements de rechange. Il faut aussi ajouter les progrès sensibles dans la prévention du scorbut[4] avec les apports de la croisière de l'amiral Anson. Ce dernier note l'importance d'utiliser des agrumes dans la prévention de cette maladie. Tout cela va permettre de lancer de grandes expéditions et de lever la plupart des interrogations sur l'océan Pacifique. C'est dans ce contexte que la Pérouse part en voyage de découverte pour quatre ans minimum sur ordre du roi Louis XVI.

Les préparatifs de l'expédition, La Pérouse et Louis XVI.

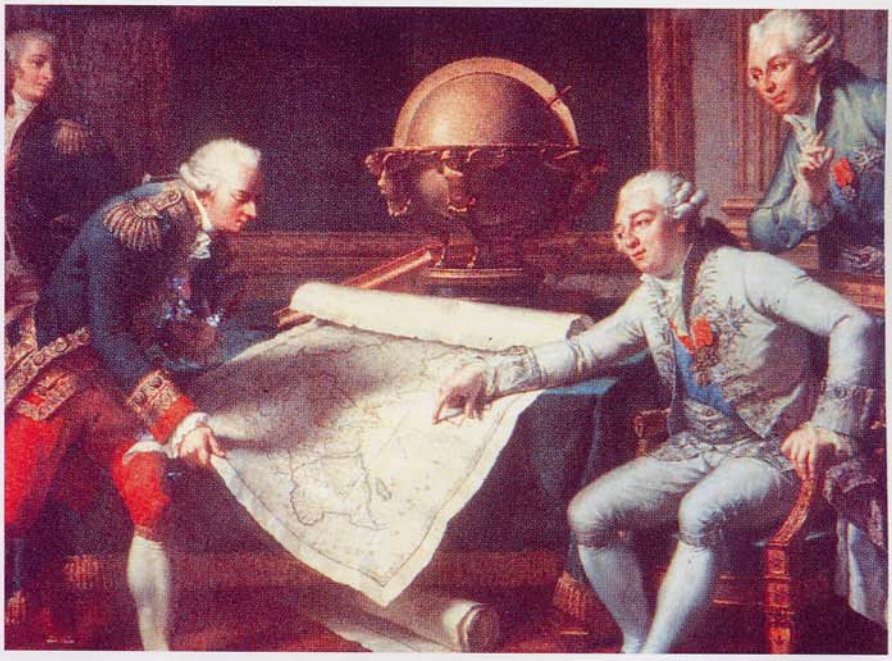

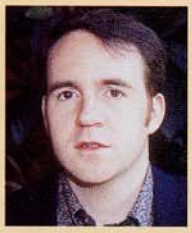

Arnaud Coignet
maire-adjoint
chargé de la Culture
et de la Communication

Aux frontières du réel

D'autres avant moi
en des temps lointains déjà
ont erré ainsi
par les routes de l'aurore
que je ne savais encore.

Murasaki Shikibu,
Le Dit du Genji.

Il y a dix siècles, le monde de l'an Mil se souvient de Rome comme d'un âge d'or. Avec ses routes et ses cités abandonnées, les territoires de ses royaumes disloqués par l'irrésistible ascension des grands féodaux ; avec ses marges côtières et continentales devenues la proie des pirates et des barbares nomades, le troc remplaçant la monnaie, la famine, l'épidémie et une inquiétude diffuse face à l'au-delà, l'Occident offre l'image d'un évident déclin.

La réalité est cependant plus complexe. Le réchauffement du climat, la généralisation de l'assolement triennal, la charrue au coutre d'acier qui trace le sillon et rabat la terre avec son versoir, les regroupements des hommes en villages annoncent une renaissance prochaine. Après Cluny, le mouvement de fondation de monastères et les missions d'évangélisation en Scandinavie, en Pologne et en Hongrie, sont, avec la paix de Dieu, les signes d'un renouveau moral qui préside à l'émergence de nations nouvelles. « *C'était* – écrit le moine bourguignon Raoul Glaber – *comme si le monde lui-même s'était secoué et, dépouillant sa vétusté, avait revêtu de toutes parts une blanche robe d'églises* ».

Alors que les éphémères empires de Tiahuanaco et de Huari en Amérique andine ou des Toltèques de Tula, adorateurs de Quetzalcoatl, l'étoile du matin et serpent à plumes, annoncent les états incaïques et aztèques, les grandes civilisations du monde connu des Occidentaux, Byzance, l'Empire romain d'Orient, l'islam, l'Inde des Cholas de la côte de Coromandel et la Chine des Song, sont déjà celles du XXI è siècle. Lorsque les Vikings, après l'Islande et le Groenland, ouvrent la route de Terre-Neuve et commercent avec les Amérindiens et les Inuits, lorsque les négociants arabes de Bagdad, du Caire ou de Cordoue, à la recherche de l'or et des esclaves, traversent le Sahara ou atteignent Zanzibar et les confins de l'actuelle Afrique du Sud, ce sont les premiers linéaments du monde d'aujourd'hui qui sont tracés.

Esquisse d'une modernité naissante aussi, avec Ibn Sinna, l'Avicenne des Européens, philosophe, astronome, théologien, mais surtout médecin dont les traités inspirent les hommes de notre Renaissance ; avec Murasaki Shikibu, dame de la cour de Heian-kyo, la "Cité de la paix" du Japon des Fujiwara, auteur du premier roman de l'histoire, œuvre majeure de la littérature mondiale.

C'est enfin, en ce moment décisif de l'histoire humaine, l'an Mil, que les Polynésiens achèvent leur grande migration commencée trois mille ans auparavant, s'installent au "pays du long nuage blanc", Aotearoa, la Nouvelle-Zélande et dressent vers le ciel, les huit cents *moais* de l'île de Pâques dont les orbites, désormais vides, s'ouvrent depuis des siècles sur l'infini.

C'est le 8 avril 1786 que La Pérouse, parti de Brest en août 1785 pour une exploration du Pacifique et des côtes du continent australien, arrive en vue de l'île de Pâques. Découvreur de terres de l'Alaska à la Nouvelle-Calédonie, explorateur des mers de Corée, du Japon et de l'actuel Extrême-Orient russe, La Pérouse, l'un des plus grands marins français, représente, de par ses qualités humaines et ses méthodes de travail, le type même des ces navigateurs des Lumières, curieux et respectueux de la diversité du monde. Il appartient aussi à cette longue chaîne de conquérants de l'inconnu qui, patiemment, aux frontières du réel, font reculer les limites de la *terra incognita*.

« *L'homme… mesure la terre et le ciel, scrute les profondeurs… et le ciel ne lui apparaît pas trop haut ni le centre de la terre trop profond* » écrit à la fin du XV è siècle, Marsile Ficin. Aujourd'hui, l'exploration de notre planète Terre est achevée et c'est vers d'autres horizons, notre satellite la Lune, Mars, Europe et les planètes extra-solaires récemment découvertes, que se portent nos regards et notre esprit dans une quête ininterrompue de l'ailleurs et de nos origines.

Le 1er août 1785 "*la Boussole*" et "*l'Astrolabe*" quittent le port de Brest

Pourquoi confie-t-on la mission au comte de La Pérouse ?

Il paraît être le seul élu à affronter les dangers d'une longue navigation dans des mers inconnues et au milieu de pays, d'îles habitées par des "barbares". C'est le maréchal de Castries, ministre de la marine qui le recommande au roi. Il quitte donc le port de Brest le 1er août 1785 commandant la frégate *la Boussole*. La frégate *l'Astrolabe* l'accompagne sous les ordres du sieur Paul-Antoine Fleuriot de Langle. Le sieur de la Pérouse est bien évidemment commandant en chef de ces deux navires. Cent neuf personnes embarquent à bord du premier et cent treize sur le second. Chaque frégate emporte pour trois ans de vivres soit environ 350 tonneaux de vivres chacune[5]. La Pérouse envoie régulièrement des lettres en France. Le rapport de son voyage arrive à Versailles par l'intermédiaire de M. de Lesseps (l'oncle de Ferdinand, le perceur du Canal de Suez), son jeune interprète russe. Ce jeune homme devient en septembre 1787, pendant quelques jours, l'aide de camp du gouverneur du Kamtchatka, il va ensuite continuer son incroyable retour à travers la Sibérie, la Russie, l'Allemagne pour arriver à Versailles 18 octobre 1788. Des

Maquette de l'Astrolabe, réalisée par Yves Dancel pour la Cité de la mer de Dieppe.

nouvelles de La Pérouse nous parviennent encore datées de janvier 1788 de Botany-Bay (Côte orientale de l'Australie) ; soit deux ans et demi après son départ de Brest. Le temps passe et trois ans plus tard, on n'a toujours pas de nouvelles de lui. Hélas ! Il faut se rendre à l'évidence que les nouvelles de Botany-Bay étaient les dernières. Un décret de la Convention de 1791 ordonne l'impression des cartes et mémoires envoyées heureusement régulièrement par la Pérouse lors des escales.

A qui va-t-on confier la rédaction et la mise en page de ces notes de voyage ?

Ce devait d'abord être l'ex-ministre de la marine de Fleurieu. C'est finalement M.L.A. Milet-Mureau, général de brigade dans le corps du Génie, directeur des fortifications, ex-constituant, membre de plusieurs sociétés littéraires de Paris qui s'en charge. Le fruit de son travail est édité en 1798.

Le premier tome ne fait que reprendre toutes les pièces préliminaires relatives à l'expédition. Milet-Mureau y ajoute la traduction d'un voyage espagnol dont le manuscrit a été envoyé par La Pérouse.

Le deuxième et le troisième volume comprennent le journal de la totalité du voyage et les tables de la route des deux frégates avec le résultat des observations astronomiques et météorologiques.

Le quatrième volume est composé de mémoires ou pièces détachées envoyées au gouvernement par les savants employés dans l'expédition et de quelques "fragments épars dans les journaux de physique" que l'auteur a réunis.

Comme nous l'avons précisé, le Fonds ancien ne possède hélas pas l'Atlas réunissant gravures et cartes.

Le mémoire des instructions de Louis XVI que Milet-Mureau reprend en tome 1 de son édition se décompose en cinq parties. La première contient l'itinéraire ou projet de navigation, suivant l'ordre des découvertes à faire ou à perfectionner. La seconde partie concerne tout ce qui est relatif à la politique et au commerce. La troisième expose les opérations relatives à l'astronomie, à la géographie, à la navigation, à la physique, et aux différentes branches de l'histoire naturelle, et règle les fonctions des astronomes, physiciens, naturalistes, savants et artistes employés dans l'expédition.

La quatrième partie des instructions prescrit au sieur de La Pérouse la conduite qu'il devra tenir avec "les peuples sauvages". La cinquième partie, quant à elle, indique les précautions à prendre pour conserver la santé des équipages.

A ces cinq parties sont ajoutés d'autres mémoires contenant une liste de questions posées par l'Académie de médecine et par celle des sciences. Nous relevons encore beaucoup d'ignorance au siècle des Lumières à la lecture des questions posées : *«Y a-t-il fréquemment en Amérique des hommes dont les mamelles contiennent du lait assez abondamment pour nourrir des enfants, comme on l'a dit ? La vie sauvage rend-elle l'amour périodique chez plusieurs nations ?...»* Il faut aussi y ajouter la liste des personnes embarquées et leur fonction, la liste des livres emportés pour les savants, la liste du matériel et des instruments pour servir ces mêmes savants. Parmi eux nous citerons à titre d'exemples : M. Dagelet, de l'Académie des sciences, et M. Monge, l'un et l'autre professeurs de mathéma-

«Y a-t-il fréquemment en Amérique des hommes dont les mamelles contiennent du lait assez abondamment pour nourrir des enfants ?»

tiques à l'école militaire, embarqués en tant qu'astronomes, M. de Lamanon, de l'Académie de Turin, correspondant de l'Académie des sciences, physicien, minéralogiste, météorologiste, M. Monge débarquera à Ténériffe à cause d'une santé de plus en plus mauvaise et retournera en France... Il nous semble intéressant de préciser qu'on nous donne la liste exhaustive des marchandises et effets embarqués sur *l'Astrolabe* et *la Boussole* tant pour faire des échanges que pour donner en présents. Parmi celles-ci nous trouvons des outils, de la bijouterie, des tissus, des médailles en or, en argent, en cuivre à l'effigie du roi avec le nom des navires, et bien d'autres car la liste est longue. Ainsi ce sont mille quatre cents paquets de rassades ou grains de verre de couleur assortie, deux mille haches et herminettes ; nous citons volontairement ces deux exemples car ce sont souvent la verroterie et le fer que les Indiens demandent en priorité.

Mille quatre cents paquets de rassades, deux mille haches et herminettes

Il nous semblait important d'insister sur le contenu de ce premier tome car l'édition de luxe de 1972, par exemple, ne se limite qu'au récit du voyage de La Pérouse ; de lecture beaucoup plus aisée d'ailleurs puisqu'il n'y a pas toutes les notes de bas de page de Milet-Mureau des tomes 2et 3 de l'édition originale, ni le contenu du tome 4.

Bien que les thèmes dominants soient d'affiner les relevés cartographiques des terres découvertes et de perfectionner la connaissance du Pacifique à des fins commerciales, La Pérouse n'en oublie pas pour autant les autres volets de sa mission : notamment les mœurs des "peuples sauvages" rencontrés sur les terres fermes. Ce sont donc des extraits des relations d'escales des tomes 2 et 3 que nous privilégions ici. Les escales sont racontées d'une manière très pittoresque voire romanesque. Pourtant La Pérouse prétend que ses écrits s'adressent aux marins et aux savants. Il a confié à l'un de ses amis : « *Si l'on imprime mon journal avant mon retour, que l'on se garde bien d'en confier la rédaction à un homme de lettres ; ou il voudra sacrifier à une tournure de phrase le mot propre qui lui paraîtra dur et barbare, celui que le marin et le savant préféreraient et chercheront en vain ; ou bien, mettant de côté tous les détails nautiques et astronomiques, et cherchant à faire un roman intéressant...* » L'auteur Milet-Mureau dit respecter la volonté de La Pérouse et prévient les lecteurs qu'il n'a pas travaillé pour eux s'ils s'attardent à une lecture romantique mais qu'il a travaillé pour les marins et savants. Michel Mollat du Jourdin dans la préface du tome 1 d'une édition de 1985[6] dit à ce sujet : « *Dès 1797, l'*Imprimerie de la République *avait publié une relation établie par le général Milet-Mureau ; mais l'idéologie du moment l'avait amené à remanier le texte original, à en retrancher des passages contraires à l'esprit révolutionnaire, bref à l'altérer ici et là. Depuis lors, pendant près de deux siècles, cette présentation a été répandue en entier, ou par extraits, dans le grand public, parfois sous des formes adaptées à la jeunesse* ». Ajoutons à cette réflexion un extrait de la note générale du tome 2 de cette même édition de 1985, cette fois par les auteurs : « *Les modifications qu'il* (Milet-Mureau) *effectua furent d'ordre politique autant que linguistique. [...] On remarquera en particulier les efforts que fit Milet-Mureau pour éviter de mentionner Louis XVI et ses ministres [...] En ce qui concerne le style, les modifications sont si nombreuses que nous ne signalerons que les plus importantes. Lapérouse emploie presque toujours le passé composé ; Milet-Mureau emploie le passé simple...* ». Nous nous arrêtons là pour les exemples cependant ceux qui veulent (re)découvrir *Le Voyage de Lapérouse* à travers le manuscrit de la Pérouse et les suppressions et ajouts de Milet-Mureau consulteront les deux tomes de cette édition[6]. Revenons à l'édition originale pour souligner que le style n'est pas du tout fastidieux ! Lorsque nous lisons les pages concernant les approches d'îles, avec les don-

«Si l'on imprime mon journal avant mon retour, que l'on se garde bien d'en confier la rédaction à un homme de lettres»

Médaille commémorative de l'expédition .

L'expédition de La Pérouse sur un planisphère de Da Rosa.

nées de latitudes, de longitudes et les comparaisons avec les découvertes antérieures par exemple, nous nous rendons compte de la facilité de la lecture car La Pérouse sait aller à l'essentiel. Si nous oublions quelques instants que ces hommes ont existé, les relâches des deux frégates nous captivent à la manière des romans d'aventures.

« Ce repas fut suivi d'un bal, d'un petit feu d'artifice, et enfin d'un ballon de papier »

Nous n'avons pas pour objet de relater toutes les escales nous nous arrêterons à celles dignes de tels romans. En février 1786, *la Boussole* et *l'Astrolabe* se mettent au mouillage dans la baie de la Conception, devant le village de Talcaguana au Chili. M. Quexada, commandant par intérim, annonce à La Pérouse que les deux équipages seront reçus comme les compatriotes espagnols. La Pérouse, de Langle et les officiers et savants sont invités à un magnifique dîner suivi d'un grand bal où sont présentes les principales dames de la ville. Chacun des officiers a un lit chez l'habitant car la maison du commandant ne peut recevoir tous les officiers et passagers français. En remerciement d'un tel accueil La Pérouse décide d'organiser une fête générale avant le départ et toutes les dames de la Conception sont invitées. « *Une grande tente fut* dressée *sur le bord de la mer; nous y donnâmes à dîner à cent cinquante personnes, hommes ou femmes, qui avaient eu la complaisance de faire trois lieues pour se rendre à notre invitation : ce repas fut suivi d'un bal, d'un petit feu d'artifice, et enfin d'un ballon de papier, assez grand pour faire spectacle…* » Cette même tente sert le lendemain pour un repas aux deux équipages. L'invitation est rendue une nouvelle fois à la Conception avec dîner, ballets…

Mais La Pérouse ne perd pas de vue sa mission car il doit remettre à la voile le 15 mars. On découvre là le côté humain de La Pérouse rappelé par la suite par maints exemples envers son équipage. Il propose à chaque homme d'équipage de pouvoir profiter d'aller se promener à terre ; si avant cette date les deux navires sont réparés et si l'eau, le bois et les vivres sont embarqués. « *Rien n'était plus propre à hâter le travail que cette promesse, dont je craignais autant l'effet que les matelots le désiraient, parce que le vin est très commun au Chili, que chaque maison du village de Talcaguana est un cabaret, et que les femmes du peuple y sont presque aussi complaisantes qu'à Taïti : il n'y eut cependant aucun désordre, et mon chirurgien ne m'a point annoncé que cette liberté ait eu des suites fâcheuses* ». Pendant le séjour à Talcaguana, une demi-page à peine relate le travail de M. Dagelet. Ce dernier fait régulièrement des comparaisons pour connaître la marche de ses horloges marines. Nous pouvons constater une nouvelle fois au fil des pages que le style et le contenu sont loin d'être fastidieux ! Quant au côté humain de La Pérouse prenant soin de son équipage, le lecteur en est le témoin à plusieurs reprises. N'oublions pas non plus que le soin à donner aux équipages fait l'objet d'un chapitre entier dans le cahier des charges au départ de Brest. Ainsi à l'ar-

rivée à la Conception un capitaine de frégate espagnole n'est-il pas surpris par la bonne santé de l'équipage de *la Boussole* et de *l'Astrolabe*[7]. D'après lui, aucun vaisseau n'ayant doublé le Cap Horn n'est arrivé au Chili sans avoir de malades. Pour ne citer qu'un autre exemple des qualités humaines de La Pérouse envers ses matelots, prenons celui de la décision qu'il prend un peu plus tard à Monterey : « *Je proposai aux officiers et passagers de ne vendre nos pelleteries à la Chine qu'au profit des matelots...* » Cette décision sera suivie d'effet. Après des relâches à l'île de Pâque, aux îles Sandwich et la reconnaissance du Mont St Elie... Le 4 juillet 1786 La Pérouse arrive dans un port sur la côte nord-ouest de l'Amérique, qui, selon lui n'a jamais été aperçu par aucun navigateur. Il impose à ce lieu le nom de Port des Français. « *M. d'Escures avait fait le tour d'une isle auprès de laquelle nous pouvions mouiller par vingt-cinq brasses*[8], *fond de vase ; nul n'était plus commode pour y placer notre observatoire ; le bois tout coupé était épars sur le rivage ; et des cascades de la plus belle eau tombaient de la cime des montagnes jusqu'à la mer...* ». Avant de s'installer sur cette île, les deux frégates font un séjour forcé à l'entrée de la baie à cause d'un changement brutal des vents à l'entrée de la passe, « *nous avions sans cesse été entourés de sauvages. Ils nous proposaient en échange de notre fer, du poisson, des peaux de loutres ou d'autres animaux, ainsi que différents petits meubles de leur costume...* » M. Rollin, chirurgien-major de *la Boussole* a écorché, disséqué et empaillé la seule loutre que les frégates ont pu se procurer. « *Dès que nous fûmes établis derrière l'isle, presque tous les sauvages de la baie s'y rendirent. Le bruit de notre arrivée se répandit bientôt aux environs ; nous vîmes arriver plusieurs pirogues chargées d'une quantité très considérable de peaux de loutres, que ces Indiens échangèrent contre des haches, des herminettes, et du fer en barre. Ils nous donnaient leurs saumons pour des morceaux de vieux cercles ; mais bientôt ils devinrent plus difficiles, et nous ne pûmes nous procurer du poisson qu'avec des clous ou quelques petits instruments de fer* ». La Pérouse pense qu'une factorerie peut s'installer ici car il n'est aucune contrée où la loutre de mer soit plus commune que dans cette partie de l'Amérique. Si elle installe son commerce sur quarante ou cinquante lieues sur le bord de la mer, elle peut rassembler au moins dix mille peaux par an. « *Nous établîmes notre observatoire sur l'isle, qui n'était distante de nos vaisseaux que d'une portée de fusil ; nous y formâmes un établissement pour le temps de notre relâche dans ce port ; nous y dressâmes des tentes pour nos voiliers, nos forgerons, et nous y mîmes en dépôt les pièces à eau de notre arrimage, que nous refîmes entièrement. Comme tous les villages indiens étaient sur le continent, nous nous flattions d'être en sûreté sur notre isle ; mais, nous fîmes bientôt l'expé-*

« Je proposai aux officiers et passagers de ne vendre nos pelleteries à la Chine qu'au profit des matelots... »

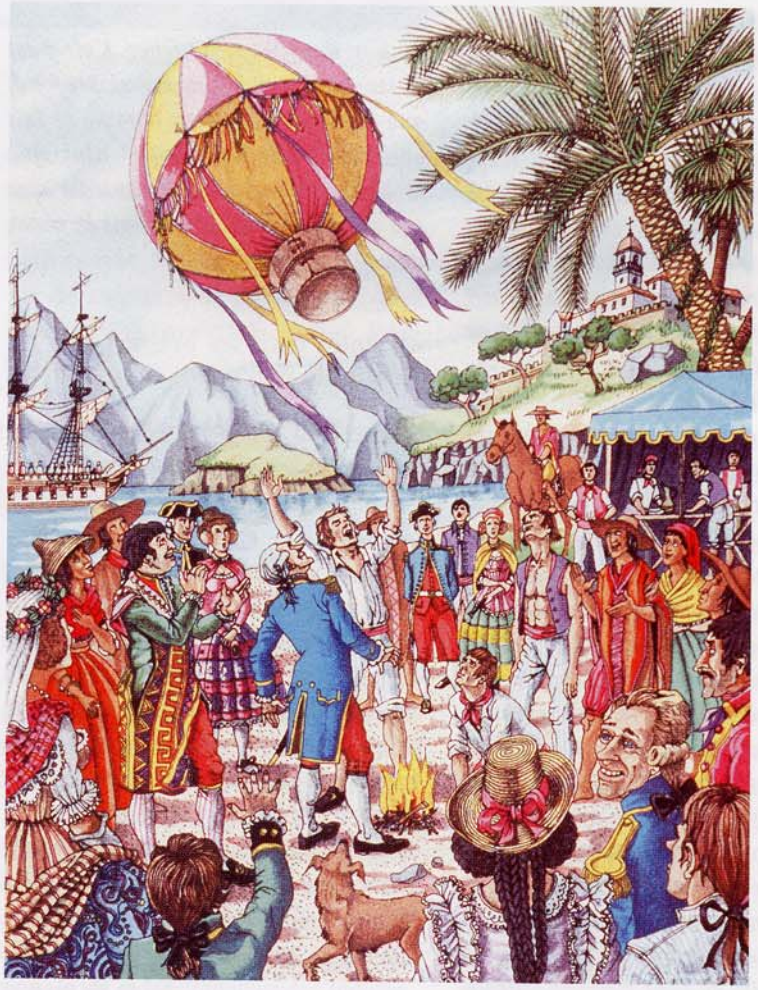

L'envol d'un ballon de papier *illustré par Da Rosa.*

rience du contraire. [...] Bientôt ils m'obligèrent à lever l'établissement que j'avais sur l'isle: ils débarquaient la nuit, du côté du large; ils traversaient un bois très-fourré, dans lequel

Coiffure d'Indienne de Californie.

il nous était impossible de pénétrer le jour; et se glissant sur le ventre comme des couleuvres, sans remuer presque une feuille, ils parvenaient, malgré nos sentinelles, à dérober quelques-uns de nos effets: enfin ils eurent l'adresse d'entrer de nuit dans la tente où couchaient MM. De Lauriston et Darbaud, qui étaient de garde à l'observatoire; ils enlevaient un fusil garni d'argent, ainsi que les habits de ces deux officiers, qui les avaient placés par précaution sous leur chevet: une garde de douze hommes ne les aperçut pas, et les deux officiers ne furent point éveillés ». Citons à présent un extrait pour évoquer la beauté des paysages rencontrés dans cette partie du globe. « *Nous avions déjà visité le fond de la baie, qui est peut-être le lieu le plus extraordinaire de la terre. Pour en avoir une idée, qu'on se représente un bassin d'eau d'une profondeur qu'on ne peut mesurer au milieu, bordé par des montagnes à pic, d'une hauteur excessive, couvertes de neige, sans un brin d'herbe sur cet amas immense de rochers condamnés par la nature à une stérilité éternelle. Je n'ai jamais vu un souffle de vent rider la surface de cette eau; elle n'est troublée que par la chute d'énormes morceaux de glace qui se détachent très fréquemment de cinq différents glaciers, et qui font, en tombant, un bruit qui retentit au loin dans les montagnes. L'air y est si tranquille et le silence si profond, que la simple voix d'un homme se fait entendre à une demi-lieue*[9], *ainsi que le bruit de quelques oiseaux de mer qui déposent leurs œufs dans le creux de ces rochers* ».

« Bientôt il vit les brisans de l'avant de son canot »

Cependant alors que les équipages évoluent dans un paysage de rêve, que l'arrimage est réparé, qu'une grande quantité d'eau et de bois sont embarqués, survient un événement tragique. Des sondes doivent être placées dans la baie pour en faire le relevé précis. Ainsi au petit matin vingt et un marins dont cinq officiers de grande qualité et de grande expérience partent en reconnaissance pour sonder la passe, mesurer sa largeur... Mais La Pérouse leur interdit de s'en approcher « *pour peu qu'elle brisât, ou même qu'il y eût de la houle* ». Ils jugent mal la distance et ils sont pris de vitesse par le jusant[10]. Deux biscayennes[11] sont entraînées par la marée sortant avec une vitesse de trois ou quatre lieues par heure. Voici un extrait du récit de M. Boutin, officier rescapé à bord du troisième canot, avec son second et quatre matelots. « *Bientôt il vit les brisans*[12] *de l'avant de son canot, et il se trouva dans la grande mer. Plus occupé du salut de ses camarades que du sien propre, il parcourut le bord des brisans, dans l'espoir de sauver quelqu'un; il s'y engagea même, mais il fut repoussé par la marée; enfin il monta sur les épaules de M. Mouton, afin de découvrir un plus espace: en vain espoir! tout avait été englouti...* ». Un monument à la mémoire des disparus est érigé sur l'île.

Le 14 septembre 1786 les deux frégates arrivent dans la baie de Monterey, établissement espagnol en Californie; c'est l'une des escales qui passe pour être la plus agréable. Ici un lieutenant-colonel est gouverneur des deux Californies avec 292 soldats de cavalerie gardant cinq petits forts. Ils fournissent aussi des escouades de 4 ou 5 hommes à chacune des 25 missions ou paroisses. On compte environ cinquante mille Indiens "errans" (se déplaçant suivant la saison de la pêche ou de la chasse) ; dix

Promérops de Californie septentirionale.
Dessin de Prévost

Les Indiens abordent *La Boussole* et *L'Astrolabe* pour échanger leurs biens.

mille environ ont embrassé le Christianisme. Ces Indiens sont très adroits à tirer l'arc et d'une patience extrême pour approcher le gibier. Pour la chasse au cerf par exemple, nous ne pouvons nous empêcher de penser aux scènes décrites par les gravures de Théodore de Bry au XVIe siècle concernant les Indiens de Floride. Voici comment La Pérouse nous relate cette façon de chasser. *« Nous vîmes un Indien ayant une tête de cerf attachée sur la sienne, marcher à quatre pattes, avoir l'air de brouter l'herbe, et jouer cette pantomime avec une telle vérité, que tous nos chasseurs l'auraient tiré à trente pas, s'ils n'eussent été prévenus. Ils approchent ainsi le troupeau de cerfs à la plus petite portée et les tuent à coups de flèches ».*

M. Fagès, commandant du fort des deux Californies a reçu des ordres pour nous faire le même accueil que les vaisseaux espagnols et il le fait avec beaucoup de zèle. *« Nous fûmes reçus comme des seigneurs de paroisse qui font leur première entrée dans leurs terres... ».* Bœufs, moutons, grains sont envoyés à bord avec abondance et à moindre prix. Le lait, les légumes, les poules et tous les travaux pour aider les équipages à faire l'eau et le bois sont fournis "gratis". A deux lieues de Monterey, les pères de la mission de Saint-Charles, moines franciscains espagnols, invitent le commandement des deux frégates à dîner. Ils leur font connaître dans le moindre détail le régime de la mission, la vie et les coutumes des Indiens.

« Nous fûmes reçus comme des seigneurs de paroisse qui font leur première entrée dans leurs terres... »

Il découvre le détroit séparant les îles de Hokkaïdo et de Sakhaline

La Pérouse met ensuite la voile vers les îles Sandwich (Hawaï), il découvre l'île Necker et part vers les îles Mariannes et gagne Macao. Après avoir longé les Philippines, il atteint le Japon. Il découvre le détroit séparant les îles de Hokkaïdo et de Sakhaline; unissant la mer du Japon au pacifique. C'est Milet-Mureau qui attribue à ce détroit le nom de Détroit de La Pérouse, car la Pérouse était trop modeste pour le faire. Ensuite les deux frégates prennent la direction du Kamtchatka; c'est de là que M. de Lesseps ramène en France le journal de La Pérouse et les cartes.

En faisant route vers l'île de Maouna, un matelot de *l'Astrolabe* tombe à la mer en serrant le petit perroquet. C'est le troisième mort sur ce bâtiment sans compter les naufragés dans le Port des Français. Auparavant M. Daigremont est mort de dysenterie et un domestique est mort pendant la traversée du Chili à l'île de Pâque. Ce dernier avait embarqué poitrinaire dans l'espoir que l'air de la mer le guérirait. Nous sentons bien l'humanité et la générosité des sentiments de La Pérouse à travers la relation qu'il en fait, toujours empreinte d'émotion. Peu de temps avant d'arriver à l'île de Maouna en novembre 1787, il redouble de soins pour conserver la santé des équipages. *« Pendant cette crise, produite par un passage trop subit du froid au chaud et à l'humide; je fis distribuer, chaque jour, du café au déjeûner; j'ordonnai de sécher et aérer le dessous des ponts; l'eau de la pluie servit à laver les chemises des matelots... ».* Par contre, un événement tragique se produit dans l'île le 11 décembre 1787. De Langle veut refaire quelques futailles d'eau avant le départ car quelques symptômes de scorbut apparaissent. La Pérouse, inquiet, essaie de l'en dissuader car il trouve les Indiens "très turbulents". De Langle réussit à le convaincre et part avec soixante hommes dans des chaloupes bien armées (pierriers, fusils,

La cloche de l'*Astrolabe* rapportée par Peter Dillon.

Le naufrage dans le Port des Français.

sabres...). Sur les lieux de l'aiguade[13] : mauvaise surprise ! De Langle avait reconnu les lieux à marée haute et il se retrouve dans une anse remplie de corail, que de trois pieds de haut ! La marée monte dans ces îles de cinq à six pieds. Une fois les chaloupes chargées, les Indiens qui n'ont de l'eau que jusqu'aux genoux, lancent des pierres. "*M. de Langle n'eut le temps que de tirer ses deux coups de fusil ; il fut renversé, et tomba malheureusement du côté bâbord de la chaloupe, où plus de deux cents Indiens le massacraient sur le champ à coups de massue et de pierres. Lorsqu'il fut mort, ils l'attachèrent par un de ses bras à un tolet, afin sans doute de profiter plus sûrement de ses dépouilles*". On ne compte que quarante-neuf rescapés ; De Lamanon, physicien et naturaliste, trouve la mort dans ce tragique événement.

La mort de Paul-Antoine Fleurio de Langle. Gravure coloriée extraite de l'édition italienne du voyage de La Pérouse.

Un voyage sans fin, dans un océan d'incertitudes.

La Pérouse reprend sa route en contenant son envie de vengeance. Il rejoint Botany-Bay en passant par l'île des Amis (île Tonga).

Les expéditions lancées plus tard à la recherche de La Pérouse, notamment celle d'Entrecasteaux de 1791 à 1793, ne donnent aucun résultat. C'est seulement en 1828 qu'un capitaine anglais Peter Dillon localise l'épave de *l'Astrolabe* sur les récifs de l'île Vanikoro dans le Nord des Nouvelles-Hébrides. Dumont D'Urville confirme cette découverte l'année suivante. Quant à l'épave de *la Boussole* commandée par La Pérouse il faut attendre 1964 et la persévérance d'un chercheur néo-zélandais Reece Discombe pour la localiser à son tour.

Cet article donnera peut-être l'envie de (re)découvrir le Voyage de *La Pérouse*.

1) Milet-Mureau (Louis-Marie-Antoine), *Voyage de la Pérouse autour du monde pendant les années 1785, 86, 87 et 1788*, Paris, Plassan, 1798, 4 volumes et un atlas, Fonds ancien et local Au 3001 sans l'atlas.

2) La Pérouse ou Lapérouse ; il semblerait cependant qu'à l'origine ce nom ajouté à Galaup s'écrivait en deux mots.

3) Fleuriot de Langle (Ivan), *Le voyage extraordinaire de Lapérouse, Nice, Le Chant des Sphères, 1971, 1972*, 3 volumes, Fonds ancien et local DE 38. Edition de luxe tirée à 1980 exemplaires, nous possédons le n° 1522.

4) scorbut : maladie provoquée par une insuffisance de vitamine C. Elle se manifeste par une anémie générale, le déchaussement des dents, divers troubles gastro-intestinaux et des hémorragies.

5) Dunmore (John) et De Brossard (Maurice), *Le Voyage de Lapérouse 1785-1788, Récit et documents originaux, Préface de Michel Mollat du Jourdin*, Paris, Imprimerie Nationale, 1985, Page 49 tome 1.

6) Dunmore (John) et De Brossard (Maurice), *Le Voyage de Lapérouse 1785-1788, Récit et documents originaux, Préface de Michel Mollat du Jourdin, Paris, Imprimerie Nationale, 1985.*

7) Pour une campagne de deux ans, on comptait en moyenne, sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, 20% de mortalité, idem page 151 tome 1.

8) brasse : basée à l'origine sur une corde tendue entre deux bras, la brasse valait cinq pieds, soit 1,624 m.

9) lieue : mesure de longueur marine équivalant à un vingtième de degré méridien, soit 5,556 km.

10) jusant : marée descendante.

11) biscayenne : il s'agit de biscaïenne, embarcation pointue des deux bouts, garnie de deux mâts.

12) brisan : il s'agit de brisant : écume qui se forme sur un récif.

13) aiguade : endroit de la côte où un navire peut se ravitailler en eau.

Le mystère de la "Torah" de Médéa

Arnaud Coignet [1]

... L'écriture était l'écriture de Dieu, elle était gravée sur les tables.
Exode, XXXII, 16

Au sein d'une riche collection d'ouvrages anciens et de documents d'archives que le Fonds précieux de la Médiathèque de Dieppe offre au public averti et motivé, figure en bonne place un étonnant manuscrit.

Répertorié sous la cote MSS 178, ce manuscrit ou plus précisément, ce rouleau de manuscrits, serait une Bible, une Torah – la "Loi" en hébreu -, comprenant les cinq premiers livres de l'*Ancien Testament*, la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome*, c'est-à-dire le *Pentateuque* des Chrétiens, le noyau le plus ancien du livre Saint, dont le cœur est le Décalogue, révélé à Moïse au Sinaï.

La Torah, un parchemin de 25,45 mètres de long et de 59 centimètres de hauteur, formé de 128 pages ou « compartiments… en général en parfait état de conservation quoique morcelé », datée de la fin du XVIIe siècle, provient de Médéa en Algérie. Elle aurait été trouvée, selon les indications fournies par le catalogue, lors de la prise de la ville située au sud d'Alger, au pied du Massif de l'Ouarsenis, l'une des chaînes de l'Atlas tellien, par l'armée française, en 1840, sous la Monarchie de Juillet, lors de la conquête du pays.

Un examen attentif de l'ouvrage révèle que les caractères manuscrits qui le composent, vingt-six lettres écrites de gauche à droite et deux signes, sans doute de ponctuation, ne sont ni hébraïques, ni arabes. Une première conclusion s'impose : le document, et ce à l'inverse de l'explication, donnée, sans doute par ignorance de son origine réelle, par le catalogue de la bibliothèque, n'est pas une Torah. Quant à la nature de ces caractères, s'ils évoquent les signes libyques utilisés du IIe siècle avant J.-C. jusqu'au Ve siècle en Afrique du Nord, les tifinagh, l'écriture touarègue du Sahara central et méridional, voire certaines écritures de l'Inde comme le gujarati, le tamoul, le singhalais ou d'Asie du Sud-Est, le khmer ou le birman, ils n'appartiennent à aucun des soixante-quinze principaux systèmes d'écritures alphabétiques et syllabiques anciens ou contemporains connus.

Le manuscrit vient d'être confié à deux organismes spécialisés en codicologie, l'étude des supports et des pigments utilisés pour l'écriture : l'Institut de recherche historique des textes, avenue d'Iéna à Paris et le Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques créé par le Ministère de la Culture, le CNRS et le Museum d'histoire naturelle. Le recours à la technique de l'hologramme, la projection en relief des lettres, n'a pas permis de déterminer la technique ni l'objet auquel a eu recours l'auteur des textes, rendant, par là même, leur datation difficile. Quant aux pigments entrant dans la composition de l'encre d'un noir profond d'où émane, au contact de la lumière, des reflets dorés, les substances chimiques qui entrent dans leur composition sont inconnues.

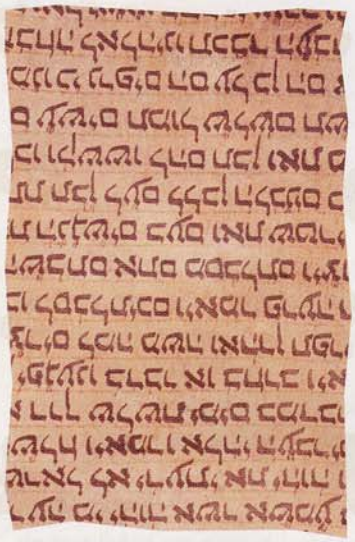

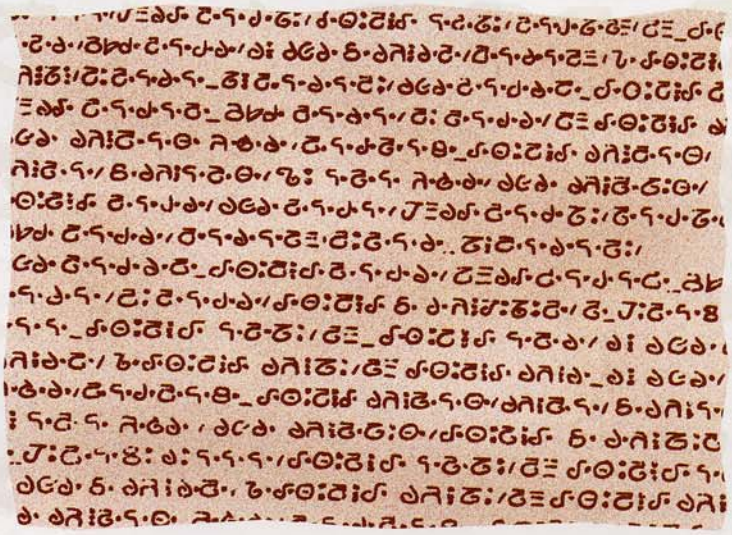

A gauche, détail d'une Torah, Afrique du Nord, XVIIe siècle, Bibliothèque nationale de France.
A droite, détail du manuscrit conservé sous le titre de "Bible", MSS178, Médiathèque Jean Renoir, Dieppe

Si l'analyse structurale du parchemin a permis de confirmer que le matériau utilisé, particulièrement fin, souple et agréable au toucher, laissant sur la peau une impression de chaleur, est bien d'origine organique, il a cependant été impossible de déterminer la méthode de tannage, ni à quel animal appartenait la peau, ni même s'il s'agit d'une peau. Selon les conclusions rendues par les laboratoires consultés, celle-ci n'appartiendrait, en effet, à aucune espèce connue, ni à aucun matériau organique répertorié sur la Terre.

(1) L'auteur remercie M. Luc Duhornay, professeur de Lettres.

Prostituées dieppoises

Péripéties péripatéticiennes

Olivier Poullet

L'existence de prostituées dieppoises est mentionnée dans les archives locales pour la première fois à la fin du XIVe siècle. Il s'agit du manuscrit du Coustumier de Guillaume Thieullier, receveur de la Vicomté de Dieppe en 1396. Le manuscrit original, un joli registre en parchemin comprenant 97 feuillets, est archivé aux Archives Départementales de Seine Maritime sous la cote Série G N° 851. Fonds de l'Archevêché. Le Fonds ancien et local en possède une copie sur papier, quelque peu endommagée, datant de 1631 et cotée Ms N° 45 Fonds précieux. Ce Coustumier ou Cueilloir recense entre autres, les taxes dues par les Dieppois à leur seigneur, l'Archevêque de Rouen. [1] C'est le bourreau qui est l'exécuteur de la haute justice pour le compte de l'Archevêque. Un chapitre nous renseigne sur les tâches qui incombent au "bourrel". Entre autres, figure explicitement la levée de la taxe suivante :

« De chascune femme commune au bordel chacusne sepmaine, V deniers tournois ».

Aujourd'hui, l'archevêque serait condamné pour proxénétisme aggravé. On peut se montrer vertueux, mais ne pas cracher sur les écus (sans jeu de mots) sonnants et trébuchants... Au Moyen Age, il semblerait que ce fût dans les mœurs. On taxait bien les morues et maquereaux arrivant au port de Dieppe (Coustume des maqueraulx).

Pour les époques suivantes, les Registres des audiences de l'Hôtel de Ville nous livrent au fil des pages quelques anecdotes sur les opérations de police, les plaintes des habitants. Le Fonds ancien et local possède une série d'archives (cotée Répertoire Langlois Paquet C) du XVIIIe siècle compilant plusieurs dizaines de procès (V. Quiquengrogne N° 13 "Un procès pour avortement au XVIIIe siècle" et "Fabrication d'objets impudiques"). Nombre d'entre eux concernent des affaires de mœurs et plus particulièrement de prostitution, de vie libertine. Au-delà du fonctionnement de la justice et de la police à cette époque, les différentes pièces d'archives nous renseignent sur la réalité des tripots dieppois, la misère, le dénuement des "gens de peu" et particulièrement des femmes.

Sur les 31 liasses que renferme le carton, 7 concernent des cas de prostitution ou de vie libertine. Il faudrait y rajouter la liasse n° 1 qui relate le procès d'un ivoirier condamné pour fabrication de godemichés en ivoire à l'usage des religieuses. Une liasse peut collectionner plusieurs procès.

La liasse n° 6 contient notamment plusieurs pièces qui sont des ***« informations contre la nommée Vauquelin, débauchée, contre la dénommée Brunel débauchée, contre la nommée Leroux, cabaretière et un procès verbal pour débauche commise au "Grand Monarque" »***.

Les interrogatoires, les auditions de témoins, les confrontations et recollements de témoignages ne varient guère et laissent peu d'espace d'expression aux accusés bien souvent illettrés et se contentant d'apposer une croix en guise de marque de signature. Le 5 septembre 1727, Marie Thérèse Brunel, dentellière âgée d'environ 18 ans est amenée par le geôlier pour être interrogée.

Il s'agit d'un cas de récidive. Condamnée pour vie libertine au bannissement de la ville, elle fut surprise en compagnie de filles de mauvaise vie au faubourg de la barre. Interrogée pour savoir pourquoi elle n'avait pas conservé son "bany", elle prétexte qu'elle croyait que le "bany" ne concernait que la ville et non le faubourg. Elle révèle qu'elle n'est pas la seule.

Quatre autres filles sont revenues : « l'une nommée La Tour, sous le château, l'autre La Clout dite Briseroq, les deux autres dont l'une surnommée Mademoiselle Paier demeurant rue Alavoine, au-dessus du "Commiser" Boullenger et l'autre Marie Legran dite St Louis demeurant rue Notre Dame chez son père brouettier ».

On apprend d'autre part que son père et belle-mère demeurent en haut de

l'hospital général du Pollet et que cela fait huit ans qu'elle est partie de chez eux, pour éviter les "maltraitements" de ses parents.

On ne connaît pas la sentence. Dans les autres cas de récidive ou de non-respect du bannissement, les prostituées sont condamnées au carcan sur la place du marché et aux châtiments corporels.

La pièce N° 4 du 21 août 1741 est un procès pour ***"Débauche commise à l'auberge du Grand Monarque" rue du Chesne percé.***

Mis au courant par une dénonciation de la présence de prostituées, le commissaire accompagné de sergents de police tend une véritable embuscade au "Grand Monarque". Les issues rue du Chesne percé et rue d'Ecosse sont bloquées et on perquisitionne « ... *là nous aurions trouvé une fille qui se couvroit d'une courtepointe et qui vouloit se cacher sur un lit toute habillée et l'ayant prise par le bras nous l'aurions reconnue comme étant la nommée "La Dianne", fille demeurant à Dieppe, rue d'Ecosse âgée de dix-huit à dix-neuf ans laquelle se seroit épanchée en pleurs nous priant de ne point la perdre* ». L'arrestation faillit tourner mal pour les forces de l'ordre avec l'intervention « *d'un particulier en coiffe de nuit, en chemise n'ayant que sa culotte bas essouliers* », les injuriant et frappant à coups de canne. La fameuse Dianne en profita pour s'éclipser. L'aubergiste Aubert et sa femme, plusieurs particuliers et Mlle Dianne furent convoqués à comparaître devant le Procureur quelques jours plus tard.

La pièce N° 4 de la liasse N° 5 est un procès instruit contre un couple tenancier de l'auberge "Le Louvre" qui menoit une vie scandaleuse.

Les deux aubergistes sont accusés de recevoir chez eux, à toute heure des "filles de mauvaises renommées" Ce procès met en évidence la différence de traitement réservé aux hommes ou aux femmes. Le nommé Bouvier, aubergiste est condamné à être conduit à l'hôtel de police pour y être admonesté. Sa femme, qui a commis la même faute au regard de la loi est... internée à l'hôpital de Dieppe jusqu'à ce qu'on la juge capable de mener une vie honnête !

Deux jeunes filles, Mlles Labrêque et Guérard, dénoncées par plusieurs témoins comme prostituées seront admonestées et menacées de carcan. Aucun flagrant délit n'a pu être établi.

La liasse N° 7 concerne l'arrestation de dix filles et d'un particulier dans une maison appartenant au sieur Leprince, rue des Jésuites le 1er mars 1727. C'est le clerc du Trésor de St Rémy qui dénonça tout ce beau monde. Les sergents de police perquisitionnèrent et découvrirent un triste spectacle. Dix jeunes filles, nues sur de mauvaises paillasses, certaines avec leurs enfants furent arrêtées. On les conduisit "à la tour le long du rivage" (les tourelles). Un particulier fut conduit à la prison. La liasse N° 3 est la plus fournie. Le dossier contient un seul procès (1723). Toutes les 15 pièces y figurent soit 69 pages manuscrites. Deux filles de 22 et 24 ans menaient une vie scandaleuse dans une chambre rue des Maillots, au-dessus de la boutique occupée par la nommée Barbe Belleteste, revendeuse de fruits.

Les témoignages sont nombreux, précis ; le réquisitoire contre les nommées Benoist et Allard sera implacable :

Extrait de la sentence : « ***Le Procureur syndic de la ville [...] requiert que faute par ladite Marie-Anne Allard d'avoir gardé son bani et vu les charges nouvelles qui résultent dudit procès verbal elle soit condamnée à estre appliquée au carcan en la place du marché de cette ville le Samedy seize de ce mois jour de marché et dy demeurer attachée par le col depuis neuf heures ayant un écriteau devant où seront marqués ces mots Libertinne et prostituée Publique, pour ensuitte estre derechef conduite hors la ville [...] et quil lui soit enjoint de garder à l'avenir son bani sous peine de punition corporelle*** ».

1- Voir le CD-Rom "Dieppe, miroir de grimoires" de l'école Paul-Bert, Neuville-lès-Dieppe.

Buste de Marie-Joseph Flouest, *attribué à Poirson XVIIIe siècle.* Musée de Dieppe.

Et Flouest créa une école !

Christelle Morin
Animatrice du Patrimoine
Responsable de Dieppe Ville d'Art & d'Histoire

Marie-Joseph Flouest (1747-1833), fils d'un capitaine de navire, Jacques Flouest, appartenait sans doute à une famille dieppoise proche de l'ivoire : ainsi, lorsqu'Ambroise Milet dresse, dans son catalogue de 1906, l'état de l'ivoirerie en pleine époque révolutionnaire (1791), il évoque huit marchands ivoiriers, dont un certain Joseph Flouest[1].

Un ivoirier qui voulait devenir peintre…

Tout naturellement, Marie-Joseph se tourne donc, jeune, vers le métier d'ivoirier. Milet nous évoque une production commune : « *comme tant d'autres, (il sculptait) des bas-reliefs ainsi que des feuilles d'éventail en ivoire qui lui étaient payés vingt livres chacun* »[2].

Pourtant, l'abbé Cochet, son contemporain, nous apprend « *qu'il alla tôt habiter Paris* », et ce pour y apprendre la peinture. Là, il vécu de ses talents d'ivoirier, produisant « *de jolis médaillons* », ce qui lui permettait de poursuivre ses études[3]. Marie-Joseph Flouest avait environ trente-cinq ans quand il se lança dans cette aventure.

Or, l'enseignement artistique de plus haut niveau était, jusqu'en 1789, dispensé par l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, créée sous Louis XIII, en 1648, et remodelée en 1653. A l'intérieur de cette institution, le système était très hiérarchisé. Ainsi, pour entrer à l'Académie et donc obtenir le droit d'exposer au "Salon"[4], chaque artiste devait présenter un « morceau d'agrément » (c'est-à-dire une œuvre dont le sujet était libre) ; pour enseigner à l'Académie, les artistes devaient cette fois présenter un « morceau de réception » (dont le sujet était imposé). Enfin, chaque année, était décerné un *Prix de Rome* au plus talentueux : cet élève partait parfaire sa formation aux frais du Roi à l'Académie de France à Rome. A son retour, il avait devant lui une carrière officielle et un carnet rempli de commandes. La formation académique avait une durée minimale de cinq ans.

Marie-Joseph Flouest réussit, lui, à obtenir l'agrément à l'Académie. Il eut la chance d'apprendre la peinture dans l'atelier de David, où il passa quelques années : en effet, l'enseignement dispensé à l'Académie était essentiellement théorique, et la pratique picturale était souvent acquise chez un "maître". Ensuite, il se fit peintre, et l'on connaît de lui, au château de Dieppe, cinq toiles de bonne facture, la plupart aux sujets champêtres[5].

C'est pendant ces années de formation à Paris que Marie-Joseph FLouest se lia d'amitié avec l'écrivain Florian[6] : ainsi,

Galatée de *Florian, 1783* *illustré par Marie-Joseph Flouest.*

Les sanguines de Marie-Joseph Flouest, du Fonds ancien et local, seront exposées du 11 mai au 3 juin au service Communication, 24 rue des Maillots.

il réalisa les illustrations de son édition de *Galatée* en 1783[7].

En 1807-1808, on proposa à Flouest le poste de Directeur de l'école de dessin de Versailles ; il déclina cette offre, préférant le retour dans sa ville natale.

Création de l'école de dessin gratuite de Dieppe

En 1808, l'artisanat de l'ivoire se relevait difficilement des troubles révolutionnaires : la qualité de la production avait chuté, les commandes se faisaient plus rares. C'est pourquoi la municipalité décida, le 14 mai 1808, la création d'une école de dessin, installée dans le collège des Oratoriens : « *La commission du conseil municipal chargée de proposer des vues d'amélioration sur l'école secondaire, après avoir eu à cet égard plusieurs conférences, tant avec les membres du conseil d'administration qu'avec les directeur et professeurs de cette école, est demeurée convaincue de la nécessité de créer une place de Maître de dessin et d'architecture [...]*[8] ».

C'est en fait une école à part entière qui s'ouvrit à Dieppe. Ce type d'initiative n'était pas nouveau sur le sol français. C'est même non loin d'ici, à Rouen, que le peintre Descamp, n'ayant pas réussi une carrière exceptionnelle à Paris, décida de fonder dès 1741 la première école gratuite de dessin en France. Son but était, bien sûr, de former des artistes qui, s'ils avaient de réels talents, iraient ensuite parfaire leur éducation à Paris. L'école de Rouen connut rapidement un vif succès, et bientôt, d'autres villes suivirent son exemple : Reims (1746), Cambrai, Valenciennes...

C'est ainsi qu'à Dieppe, à l'évidence, on chercha avant tout à donner une formation de meilleure qualité aux ivoiriers

Selon les villes, on s'attachait plutôt à former les seuls artistes ou on s'intéressait aussi aux ouvriers d'art, lorsque l'industrie locale en éprouvait le besoin. C'est ainsi qu'à Dieppe, à l'évidence, on chercha avant tout à donner une formation de meilleure qualité aux ivoiriers : « *relativement à la place de maître de dessin et d'architecture, la commission (considère) que pour parvenir à différents états, il importe de connaître le dessin ; que depuis un tems immémorial, il se fait dans Dieppe un commerce d'ouvrages en ivoire, recherchés ; qu'il est d'un intérêt général d'user de tous les moyens de perfectionner l'industrie de ces arts ; que le moyen le plus sûr de les conserver est de donner aux pères de famille la facilité de procurer à leurs enfants des maîtrises de dessin et d'architecture, connaissances si nécessaires* »[9]. C'est dans le même esprit qu'à Lyon, l'école de dessin, (établie, elle, à la fin du XVIIIe siècle), affichait pleinement son soucis

Le Milon de Crotone de Pierre Puget, réalisé en 1670-1683 pour les jardins de Louis XIV à Versailles semble avoir été également étudié.

de former les "canuts", ces ouvriers des manufactures de soie qui faisaient la prospérité de la ville.

Avec sa formation d'ivoirier et son statut de peintre membre de l'Académie, Marie-Joseph Flouest semblait tout désigné pour occuper la fonction de "maître de dessin et d'architecture" du collège de Dieppe. En fait, il dirigea l'école de dessin pendant vingt-cinq ans, où il forma les meilleurs ivoiriers.

Les sanguines du "Fonds Flouest"

Au Fonds ancien et local de la Médiathèque Jean Renoir, un ensemble de seize sanguines répertoriées *Fonds Flouest* donne une idée des travaux exécutés à l'école de dessin à cette époque. Si aucune n'est signée, la qualité du dessin et les analogies entre certaines sanguines nous font supposer qu'elles sont du maître lui-même.

Appelée aussi craie rouge, la sanguine est un mélange de kaolin et d'hématite, d'une gamme de couleur s'étendant du brun rouge foncé à celle de la terre cuite. Un papier doux, possédant un peu de grain, met en valeur l'aspect friable de ce matériau tout en conservant ses qualités propres. Cette combinaison donne au dessin une grande homogénéité visuelle. La faculté d'emploi de la sanguine, ses coloris chauds particulièrement flatteurs, en font un matériau de prédilection pour le nu et le portrait. Elle fut abondamment employée dès la Renaissance, notamment par Léonard de Vinci qui en tira son fameux effet de sfumato[10]. On l'utilisa soit seule, soit combinée avec d'autres matériaux (l'un des dessins du *fonds Flouest* est ainsi réalisé aux "trois couleurs"[11]. Cependant, le siècle d'or pour la sanguine en France est sans conteste le XVIIIe siècle: Boucher, Fragonard, Watteau, Hubert Robert l'employèrent alors à l'envi.

Comme à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture (devenue Ecole des Beaux-Arts après la Révolution), l'enseignement prodigué à l'école municipale de dessin de Dieppe est à la fois théorique et pratique. Il s'agit de connaître les grands maîtres, les grands sujets, d'apprendre à aimer "le beau"... et de savoir dessiner.

Il s'agit de connaître les grands maîtres, les grands sujets, d'apprendre à aimer "le beau"... et de savoir dessiner

Le dessin est au centre de tout enseignement artistique depuis la Renaissance. Les théoriciens estiment que lui seul s'enseigne: si la couleur est en effet présente dans la nature, le trait, lui, ne s'y rencontre pas. En mettant l'accent sur l'importance du dessin, les artistes souhaitaient donc souligner l'aspect le plus spirituel et abstrait de leur art (la couleur étant considérée comme une somme de "recettes", que chaque peintre doit apprendre d'un maître dans le secret d'un atelier).

L'une des sanguines conservée au Fonds ancien et local *(ill. p15)* présente le déroulement d'une séance, sans doute à l'école de dessin de Dieppe. Le modèle est placé au centre, chacun s'essayant à le représenter; les costumes des personnages, typiques du début du XIXe siècle, appuient l'hypothèse d'un dessin pris "sur le vif" dans les années qui suivirent la création de l'école. On commençait par apprendre les rudiments du dessin, puis on demandait aux élèves de copier des bas-reliefs; quand ce stade était maîtrisé, on passait à l'étude de la sculpture. Ce n'est qu'ensuite que l'artiste apprenait à dessiner d'après nature, comme c'est le cas ici.

Lorsqu'en 1808 ouvrit l'école gratuite de dessin de Dieppe, le mouvement artistique dominant était le néo-classicisme. David, son représentant le plus célèbre a été, on l'a vu, le maître de Flouest. Or, selon les théories néo-classiques, l'artiste doit rechercher "le beau idéal", et ce non dans l'observation directe de la nature, mais dans l'étude des œuvres des Anciens (où la nature est "corrigée", idéalisée). Ces "maîtres" anciens sont avant tout les sculpteurs de l'antiquité gréco-romaine; ce sont aussi les grands artistes de la Renaissance italienne

Mercure et une divinité dans un paysage bucolique.

(Michel Ange, Raphaël...), voir du XVIIe siècle français.

Pour donner à étudier aux élèves des écoles de dessin les chefs-d'oeuvres des maîtres anciens, inaccessibles à Dieppe comme dans les autres villes de France, les professeurs avaient recours aux moulages en plâtres des sculptures les plus fameuses ou aux gravures des toiles célèbres. Le *fonds Flouest* comprend d'ailleurs cinq études assez sèches, à la sanguine, de femmes drapées "à l'antique". Leur facture semble différente des autres dessins présentés : s'agit-il de travaux d'élèves ou bien de "modèles" achetés par Flouest et proposés aux élèves (l'achat d'un moulage étant onéreux, on avait parfois recours au dessin) ? Le *Milon de Crotone* de Pierre Puget, réalisé en 1670-1683 pour les jardins de Louis XIV à Versailles semble avoir été également étudié *(ill. p16)*. Il est vrai que le thème, tiré d'une légende antique (un athlète, la main coincée dans un tronc d'arbre, se fait dévorer par un lion), est prétexte à une époustouflante étude anatomique : la position torturée du personnage, la tension extrême de toutes les masses musculaires, parfaitement bien rendue dans le marbre originel (l'œuvre se trouve aujourd'hui exposée dans la cour Puget du Musée du Louvre) transparaît aussi dans cette sanguine. Il s'agit du seul dessin où l'artiste a jugé bon de marquer de traits noirs les lignes principales. Cette particularité est-elle liée au thème choisi, est-ce un moyen pour le maître de montrer les lignes de force, ou se trouve-t-on devant un travail d'élève ?

Une autre étude anatomique, représentant un homme vu trois-quart dos montre une connaissance parfaite à la fois du corps humain mais aussi des œuvres de Michel Ange, chez qui la musculature est toujours fortement développée.

Les sanguines formant le *Fonds Flouest* ne sont pourtant pas caractéristiques de la production des artistes néo-classiques. L'emploi même de cette technique est rare au sein de ce courant artistique : en effet, l'attachement à la "ligne" incite plutôt ces peintres à réaliser des dessins au crayon ou à la mine de plomb, aux contours bien définis, sans estompe... Les dessins de Flouest s'inscrivent eux encore largement dans la tradition du XVIIIe siècle : les portraits extrêmement vivants, comme pris sur le vif rappellent dans leur liberté les sanguines, ou même les figures de fantaisie peintes de Fragonard. Le dessin représentant Mercure et une divinité (sans doute un fleuve) dans un paysage bucolique *(ill. p17)* s'inscrit parfaitement lui aussi dans l'esprit des scènes charmantes du XVIIIe représentées par exemple par Boucher.

Les dessins de Flouest, s'inscrivent encore largement dans la tradition du XVIIIe siècle

Malgré sa formation dans l'atelier de David, Marie-Joseph Flouest reste donc bien un homme du XVIIIe ; son œuvre picturale semble d'ailleurs plus proche de celle de Watteau que de celles des néo-classiques.

Notes :

1 - On cite également un autre ivoirier, Antoine Nicolle Flouest, qui travailla chez Blarel et s'installa en 1824. Cependant, aucun lien de parenté entre ces différents personnages n'est à ce jour attesté : les recherches se poursuivent.

2 - Milet (Ambroise), Conservateur du Château-Musée et de la Bibliothèque de Dieppe, *Ivoires et ivoiriers de Dieppe*, 1906, p. 30.

3 - Abbé Cochet, *Les églises de l'arondissement de Dieppe, Tome II*, 1850, p. 111.

4 - Tous les deux ans, on exposait dans le salon carré du Louvre (où se trouve aujourd'hui *Les noces de Cana*) les toiles des peintres membres de l'Académie. C'était pour les artistes un moyen unique de se faire connaître et d'obtenir des commandes. L'importance du salon ne cessera de croître au XVIIIe et pendant une bonne part du XIXe siècle.

5 - *Fête populaire dans le parc d'un château, fête populaire dans un parc, départ de l'enfant en nourrice, retour de nourrice avec l'enfant* et *scène champêtre*.

6 - Florian (1755-1794) a écrit des Pastorales, comme *Galatée* et *Estelle*, des romans poétiques, des pièces pour le théâtre italien (*Les deux filles, Les jumeaux de Bergame*, etc...). On y retrouve le personnage d'Arlequin, transformé par la sensibilité. Mais Florian était surtout populaire pour ses *Fables*, publiées en 1792, d'une morale proche de celles de La Fontaine.

7 - Imprimée à Paris, chez Didot l'aîné en 1783. Le Fonds ancien et local de la Médiathèque possède un exemplaire de cette édition *(ill. p14)*.

8 - Compte rendu des délibérations du Conseil Municipal du 14 mai 1808.

9 - Idem.

10 - Mot italien signifiant «enfumé», qui permet de décrire les modelés vaporeux.

11 - Sanguine, crayon fusain et craie blanche.

Bibliographie :

Milet (Ambroise), *Ivoires et Ivoiriers de Dieppe*, 1906.

Abbé Cochet, *Les églises de l'arrondissement de Dieppe*, Tome II, 1850.

Teissig (Karel), *Les techniques de dessin*, Gründ, Genève, 1981.

Paramon (José M.), *Cours complet de dessin et peinture, volume 3 : sanguine, craie, pastel, cire, collage*, Bordas, Paris, 1992.

EXPOSITIONS

Rouen
Musée départemental des Antiquités
"La Normandie dans la guerre de Cent Ans 1346-1450"

du 29 janvier au 28 mai.
La Normandie a été un enjeu essentiel dans la guerre de Cent Ans. Les rois d'Angleterre, Du Guesclin et Jeanne d'Arc. Armes, éléments d'armures, pièces d'artillerie évoquent la guerre. Manuscrits enluminés et documents d'archives racontent l'histoire du siècle : insécurité, peste, disettes. Des maquettes de Caen et de Rouen donnent la vision de ce qu'étaient ces deux villes au XVe siècle.

Dieppe
Estran
Cité de la mer
"Les oiseaux marins"

du 4 mars au 12 juin tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Une exposition de la Ligue pour la protection des oiseaux
avec le concours du Muséum d'histoire naturelle du Havre, de la médiathèque Jean Renoir et du CHENE d'Allouville-Bellefosse.

Maison des Jeunes et de la Culture
"Les écoles entrent en scène"

Juin. Présentation des réalisations des différents ateliers d'art dans le cadre des projets d'école et installation de l'espace "La vie de Château" (suite du travail de Lire en fête en partenariat MJC, école Michelet, atelier de poterie de la MJP).

Château-Musée
"Les collections céramiques du Musée de Dieppe XVIe-XXe siècle"

du 12 février au 30 mai
Objet d'art et de grand savoir-faire, la céramique suscite l'attrait des amateurs, des collectionneurs et emplit souvent les réserves des musées sans connaître toujours l'honneur de leurs vitrines les plus en vue. Cette injustice est aujourd'hui réparée avec la présentation de plus de 450 pièces datant du XVIe au XXe siècle.

13e Mois de l'image
du 13 avril au 6 mai
Thème : "Le kitsch"

Expositions :

Hall de l'Hôtel de Ville.
Ouka Lelé avec le concours de l'Agence Vu.
Carte blanche au photographes professionnels et amateurs.

Maison des Jeunes et de la Culture
Kitsch Mosaïque, choix de photographies du Fonds national d'art contemporain. Installation (création) **"Mon entourage"** de **Patrice Lefebvre.**

QUIQUENGROGNE
Médiathèque Jean Renoir Fonds ancien & local, quai Bérigny 76374 Dieppe cedex
tél 02 35 82 04 43 fax 02 32 90 00 34
Directeur de la publication :
le député-maire Christian Cuvilliez.
Comité de rédaction :
Salima Desavoye-Aubry, Arnaud Coignet, Elisabeth Guého, Patrick Michel, Olivier Poullet, Ginette Poullet, François Lefebvre, Mireille Auvray.
ISSN 1278-6330.

Médiathèque du centre Jean Renoir.
Ouverture sur la création : **Fabien Persil** et **Emmanuel Lautréamont**
"Canicheland"

Maison Jacques Prévert
Olivier Rebufa avec le concours de la **Galerie Baudoin Lebon** (Paris)

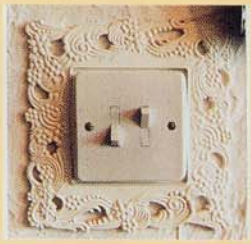

Le Drakkar
Martin Parr : **"Signe du temps"**
"Sens commun" avec le concours du Fond national d'art contemporain et la galerie Agnes B, Galerie du Jours.

Service Communication
Katharina Bosse avec le concours du Fonds régional d'art contemporain

Image Service
Bertrand Legros
"Le Tréport kitsch ?"